

## DECLARATION D'ENGAGEMENT FABRICANT Cahier des charges Qualimat Transport

Société	Interlocuteur Qualimat Transport
Nom :	Nom :
Adresse :	Fonction :
Téléphone :	Téléphone :
Email :	Email :

**Si la société possède plusieurs sites de fabrication, merci de les lister ci-dessous.**

Adresse	Code Postal	Ville

Déclare avoir pris connaissance, accepté et mis en œuvre la totalité des engagements de la version en vigueur du Cahier des Charges Qualimat Transport et s'engager en particulier à :

- Appliquer la version du cahier des charges ainsi que les annexes en vigueur,
- S'inscrire à la newsletter pour suivre l'évolution de la liste des opérateurs et du cahier des charges (cahier des charges, annexes, positions techniques, ...),
- N'utiliser que des opérateurs de transport référencés Qualimat Transport ou par un référentiel équivalent faisant l'objet d'une reconnaissance mutuelle par Qualimat, **pour les transports qu'ils affrètent et pour ceux qui sont affrétés par le vendeur,**
- Demander le respect du même niveau d'exigences que le cahier des charges Qualimat Transport, dans le cas où la livraison n'est pas assurée par un professionnel du transport (cas du compte propre),
- Reporter ces conditions de transport sur les contrats d'achat (\*),
- Mettre en place un contrôle de l'opération de transport à réception, enregistrer les non-conformités relevées et les transmettre à Qualimat.

A ..... Le.....

Nom du signataire :  
Qualité du signataire :  
Signature et cachet de la société :

**Cet engagement est valable pour 3 ans. Si le déclarant souhaite mettre fin à son engagement avant la fin de cette période, il devra le notifier par courrier à Qualimat.**

*(\*) Exemple de clause : « Le transport doit être effectué par un transporteur référencé par Qualimat Transport ou par un autre cahier des charges faisant l'objet d'une reconnaissance mutuelle avec Qualimat. Dans le cas où le vendeur utiliserait ses propres camions, le vendeur doit respecter le même niveau d'exigences que le cahier des charges Qualimat Transport en vigueur ».*